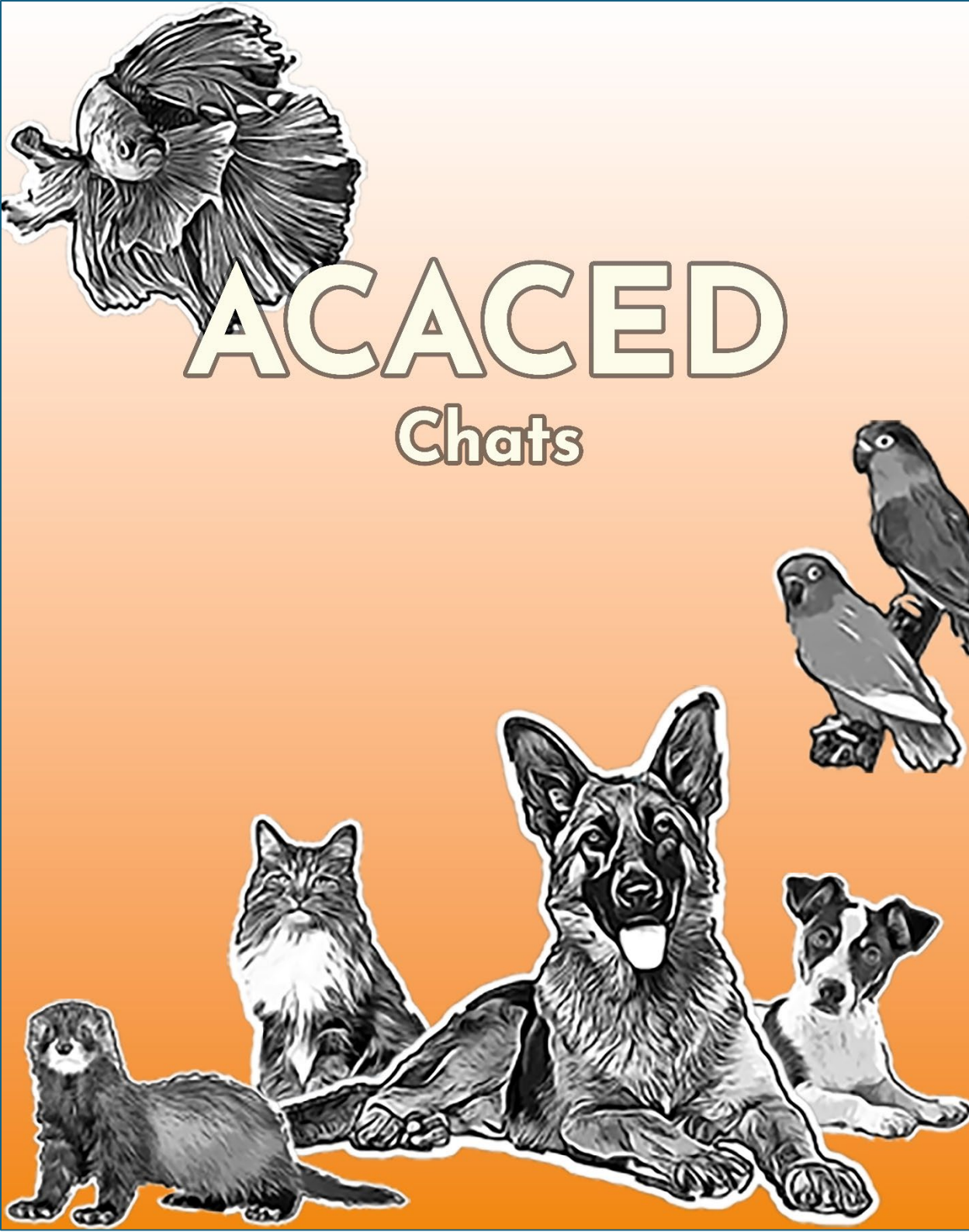




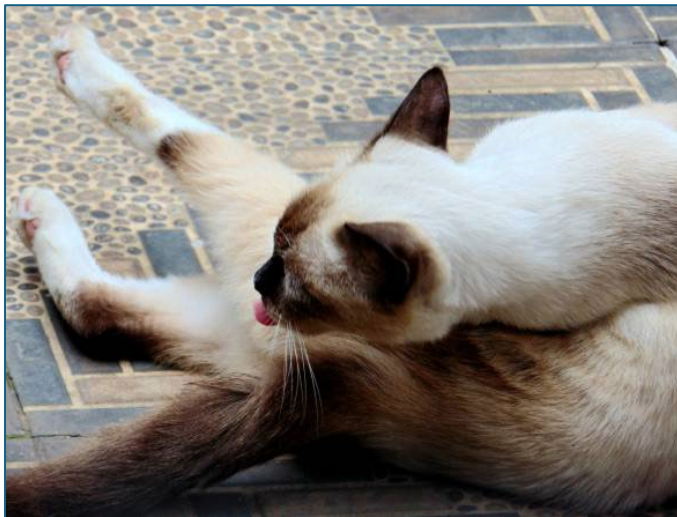
ACACED Chats
PARTIE 5

**Les bases de la
reproduction féline**

PARTIE 2

V – L'accouplement chez le chat

La femelle adopte la position de lordose et le mâle la chevauche et lui pince la peau de la nuque pour l'immobiliser. Le coït est très bref et dure environ 30 secondes. Le pénis du chat est couvert de spicules qui rendent la séparation des partenaires très douloureuse pour la chatte, qui pousse un cri aigu très caractéristique et chasse le mâle.



Après l'accouplement, les deux partenaires entrent en période réfractaire, ce qui correspond à l'intervalle entre deux saillies, après quoi un nouvel accouplement peut de nouveau avoir lieu.

La période réfractaire dure :

- Jusqu'à 15 minutes chez le mâle,
- Jusqu'à 60 minutes chez la femelle, pendant lesquelles elle peut se montrer agressive, se rouler sur le sol ou se lécher la vulve, comportements indiquant que l'accouplement a bien conduit au réflexe post-coïtal.

VI – La maîtrise de l'accouplement chez le chat

Le mode de sexualité félin permet d'obtenir des portées très facilement, tant qu'aucun des partenaires ne présente un problème de fertilité.

Le plus important reste la compatibilité entre les deux partenaires : il est préférable de les présenter le plus tôt possible, généralement sur le territoire du mâle, dans un environnement calme pour qu'ils puissent se familiariser l'un à l'autre, car une mise en contact trop brusque peut engendrer des conflits et retarder l'œstrus chez la femelle.

Il est également important de laisser les partenaires en contact plusieurs jours, pour permettre plusieurs saillies, puisque :

- Plus le vagin de la femelle est stimulé, plus il y a de chances d'ovulation,
- L'ovulation intervient entre 1 à 3 jours après accouplement.

ATTENTION : l'Arrêté du 19 juin 2025 rend obligatoire pour chaque éleveur le recensement concernant la reproduction de chaque femelle reproductrice lui appartenant, à savoir, a minima, les informations relatives :

- Au premier cycle sexuel,
- Aux saillies ou aux inséminations et aux mises-bas,
- Aux avortements, aux césariennes et aux mises à la retraite des femelles reproductrices.

VII – La gestation et la mise bas chez le chat

A – La durée et le diagnostic de gestation

La durée de gestation chez la chatte se situe **entre 64 et 69 jours**. Et varie selon les individus et la race.

Le nombre de chatons par portée varie également selon les individus, mais une chatte donne naissance à une portée de **4 chatons en moyenne**.

Un diagnostic précoce de gestation est difficile à obtenir les 20 premiers jours de gestation, car la chatte ne présente aucun symptôme clinique. Vers le 20^{ème} au 30^{ème} jour de gestation, les premiers changements comportementaux (femelle plus calme, modification de l'appétit) et physiques (gonflement des mamelles, prise de poids) peuvent commencer à apparaître.

Un diagnostic final peut donc être établi chez le vétérinaire :

- Par palpation (uniquement par un vétérinaire) dès le 21^{ème} jour de gestation,
- Par examen sanguin (dosage de la relaxine) ou par échographie (qui permet d'évaluer la vitalité des fœtus et de détecter certaines anomalies) dès le 25^{ème} jour de gestation,
- Par radiographie, qui permet un comptage plus fiable du nombre de fœtus dès le 40^{ème} jour.



Un examen vétérinaire déterminant la date approximative de la mise-bas est particulièrement conseillée, car la chatte gestante devra être installée dans le local de maternité **environ une semaine** avant la date prévue de la mise-bas.

B – Les signes annonciateurs de la mise-bas

La mise-bas, qui correspond à l'accouchement, présente certains signes annonciateurs :

- **Des changements comportementaux** : la chatte est plus agitée et anxieuse et peut chercher à s'isoler et une augmentation de la toilette anale,
- **Des changements physiques** : les premières sécrétions de lait peuvent apparaître,
- **Des changements physiologiques** :
 - Une chute de la température corporelle de 1°C dans les 24 heures précédant la mise-bas.

Ces signes annonciateurs n'étant pas assez fiables ou étant trop inconsistants d'une chatte à une autre, il est important de consulter un vétérinaire pendant la gestation pour déterminer la date présumée de la mise-bas.

C – Le déroulement de la mise-bas

Il est fortement déconseillé de déranger la chatte et d'intervenir pendant la mise-bas, à moins d'une nécessité absolue. La chatte étant très sujette au stress, un dérangement peut perturber, voire interrompre, la mise-bas. Il est plutôt recommandé de surveiller l'évolution de l'accouchement régulièrement, de manière brève et sans aucune imposition.

La mise-bas se déroule en 3 phases :

- **La phase préparatoire**, qui correspond aux premières contractions de l'utérus et au relâchement du col.

La chatte est alors agitée, anxieuse et tente de s'isoler.



Etape 1 – Belly sent les premières contractions



Etape 2 – Puissantes contractions et sécrétions placentaires

- **La phase d'expulsion** : des sécrétions placentaires brunes et foncées sont observées avant l'expulsion des chatons.

Chaque expulsion est accompagnée de puissantes contractions abdominales. Chaque chaton expulsé est entouré d'une membrane (l'amnios) que la chatte va lécher activement afin de la déchirer, de sectionner le cordon ombilical et de stimuler la respiration du chaton.



Etape 3 – Naissance d'un premier chaton dans l'amnios

La durée totale d'expulsion de tous les chatons est d'environ 4 à 16 heures, jusqu'à parfois 2 à 3 jour chez les chattes anxieuses, et le temps moyen entre l'expulsion de 2 chatons est d'environ 30 à 60 minutes.

- **La phase d'expulsion du placenta** (ou « délivrance ») : le nombre de placentas doit correspondre au nombre de chatons. Chaque placenta est expulsé en même temps que chaque chaton ou dans les 5 à 15 minutes après l'expulsion de chaque chaton.



Etape 4 – Expulsion du placenta, déchirement de l'amnios et stimulation de la respiration du chaton



Etape 5 – Consommation du placenta

La femelle ayant tendance à manger les placentas, il est fortement conseillé de les compter au moment où ils sont expulsés. Dans le cas d'une rétention de placenta, une visite vétérinaire s'impose afin d'éviter une grave infection.

C – Les complications durant la mise-bas

Les complications de la mise-bas, ou « dystocies », peuvent représenter un véritable danger pour les nouveau-nés comme pour la mère. Les dystocies sont relativement rares chez la chatte.

Elles peuvent être d'origine maternelle, telles qu'un défaut morphologique interne ou un syndrome d'inertie utérine, et semble davantage affecter les chattes de race ou les chattes obèses ou âgées

Les dystocies peuvent également avoir une origine fœtale, telles que la malprésentation, la malposition ou la malposture des chatons au moment de l'expulsion.

Pendant la mise-bas, chacun des symptômes suivants est un signe d'alerte et un vétérinaire doit être contacté au plus vite :

- Un travail d'expulsion débuté depuis plus de 4 heures sans expulsion,
- Des contractions violentes et rapprochées depuis plus de 30 minutes sans expulsion,
- Un intervalle entre deux naissances excédant 2 heures,
- Un chaton est coincé au niveau de la vulve depuis plus de 15 minutes,
- Le liquide vulvaire brun foncé s'est écoulé il y a plus de 6 heures sans expulsion,
- Une mise-bas qui ne se déclenche pas,
- Des pertes vulvaires hémorragiques, abondantes et/ou malodorantes,
- Tout signe d'épuisement intense ou d'état de choc chez la mère.

D – Les soins de la mère et des nouveau-nés après la mise-bas

Après la naissance, il est crucial de s'assurer que la mère prenne soin de ses nouveau-nés.

Dans le cas contraire, une intervention humaine peut être requise pour :

- Aider à l'expulsion des chatons,
- Déchirer l'amnios et sectionner le cordon ombilical,
- Aider à la respiration ou à la réanimation des chatons.

Le chaton doit commencer la tétée le plus rapidement possible afin de boire **le colostrum**, le premier lait riche en anticorps synthétisé par la mère dans les 12 à 36 heures après la mise-bas. Le chaton peut être guidé vers la mamelle, et si la mère refuse la tétée, le colostrum peut être extrait de la mamelle et offert au chaton au biberon.



Étape 6 – Les nouveaux nés têtent leur mère et absorbent le colostrum, le premier lait riche en anticorps

Si les chatons ne peuvent pas téter (refus de la mère, rétention de lait, portée trop nombreuse) pendant leurs premières semaines de vie, ils doivent être nourris au biberon, avec du lait extrait de la mère ou du lait maternisé.

La mère doit également aider ses petits à faire leurs besoins en stimulant leurs parties génitales avec la langue. Une fois encore, ce geste peut être effectué par l'humain à l'aide d'un chiffon propre, humide et tiède et après chaque tétée.

Chaque chaton doit également être contrôlé pour s'assurer qu'il ne présente aucune malformation.

Tous ces réflexes de premiers soins, ainsi que les outils nécessaires pour les administrer, doivent être discutés et préparés en amont sous conseil vétérinaire.

La mère peut se montrer protectrice de ses chatons, et donc agressive envers quiconque tenterait de les manipuler ou de les approcher. Il est donc préférable de l'approcher avec prudence et de ne les manipuler qu'en cas de nécessité absolue durant les premiers jours suivant la mise-bas.

La mère et sa portée doivent être logés dans un endroit chaud (entre 25 et 30°C), à l'abri des courants d'air et de toute source de stress, et nettoyé régulièrement pour éviter toute prolifération de bactéries et donc tout développement d'une pathologie.

Il est également préférable de confiner son nid dans un endroit clos et sécurisé, pour éviter que la mère ne déplace sa portée, en particulier dans un endroit inaccessible.

Les chatons doivent être pesés très régulièrement, car une prise de poids constante est un signe majeur de bonne santé.

Un chaton doit doubler son poids de naissance en 1 semaine, le tripler en 2 semaines, le quintupler en 4 semaines. Le pic de croissance, durant lequel le chaton peut prendre 150 à 200g par semaine, est atteint vers 3 à 4 mois.

Les premiers traitements antiparasitaires peuvent être débutés vers l'âge de 2 semaines, sous conseil vétérinaire, ainsi qu'un premier contrôle vétérinaire (si le vétérinaire le juge nécessaire).

Pendant toute la période de lactation, la mère doit profiter d'une nourriture très riche et abondante et avoir une litière à disposition pour ses besoins.

Elle doit être surveillée de près pour s'assurer qu'elle ne présente aucun symptôme évocateur d'une pathologie liée à la mise-bas, tels que :

- De la fièvre, un abattement intense et une perte d'appétit, évocateurs d'une infection (souvent une rétention de placenta),
- De la fièvre, de l'abattement, une perte d'appétit et une rougeur, une chaleur et une douleur localisées au niveau des mamelles, évocateurs d'une mammite,
- Des tremblements ou des crises de convulsions, souvent énonciateurs d'une éclampsie, qui correspond à une chute brutale de calcium dans le sang. C'est une urgence vétérinaire qui peut survenir jusqu'à 3 semaines après la mise-bas et peut être prévenue grâce à un apport nutritionnel très riche.

De plus, conformément à l'Arrêté du 19 juin 2025:

- Dans la mesure du possible, les chatons d'une même portée doivent être hébergés ensemble,
- Pendant les premiers mois, les chatons doivent également avoir des contacts sociaux quotidiens avec des adultes de leur espèce et avec des humains et être acclimatés aux conditions environnementales qu'ils pourraient être amenés à rencontrer ultérieurement,
- La séparation des chatons de leur mère doit être progressive et **jamais avant l'âge de 8 semaines** (sauf nécessité exceptionnelle dans le seul intérêt propre des animaux concernés et dans des conditions précises décrites dans le règlement sanitaire).

PREPARER LA CHATTE A UNE REPRODUCTION – EN PRATIQUE

AVANT LA SAILLIE

- Se renseigner sur les risques potentiels d'une gestation et d'une mise-bas pour la chatte,
- Présenter le mâle reproducteur à la femelle en amont de la date de saillie,
- Débuter les protocoles vaccinal et antiparasitaire conseillés.

PENDANT LA GESTATION

- Effectuer des visites de contrôles vétérinaires pour s'assurer de la santé de la mère et des fœtus et établir une date de terme,
- Débuter une alimentation plus riche adaptée au stade physiologique de la mère,
- Continuer les protocoles vaccinal et antiparasitaire conseillés,
- Préparer et installer le « nid » de la chatte environ une semaine avant la date présumée du terme dans un endroit clos et sécurisé,
- S'informer sur le déroulement normal d'une mise-bas, les signes d'alerte et les réflexes de premiers soins ; préparer le matériel de premiers soins en amont,
- Surveiller les signes annonciateurs de la mise-bas,
- Se renseigner sur les vétérinaires d'urgence en cas de complications durant la mise-bas.

PREPARER LA CHATTE A UNE REPRODUCTION – EN PRATIQUE (suite)

PENDANT LA MISE-BAS

- Surveiller le déroulement de la mise-bas discrètement, sans intervenir ou s'imposer,
- Appliquer les réflexes de premiers soins au besoin,
- Se faire assister d'une autre personne au besoin,
- Contacter le vétérinaire ou les services d'urgences vétérinaires au moindre signe d'une complication.

APRES LA MISE BAS

- S'assurer la prise en charge des chatons par la mère ; effectuer les premiers soins au besoin,
- Peser les petits régulièrement et établir une courbe de poids,
- Entretenir l'hygiène de la couche régulièrement et autant de fois que nécessaire,
- Proposer une alimentation riche à la mère (nourriture pour chatons), et surveiller tout signe évocateur d'une pathologie,
- Débuter les traitements antiparasitaires des chatons dès l'âge de 2 semaines et prévoir les premiers contrôles vétérinaires.

VIII – La maîtrise de la reproduction chez le chat

A – La stérilisation

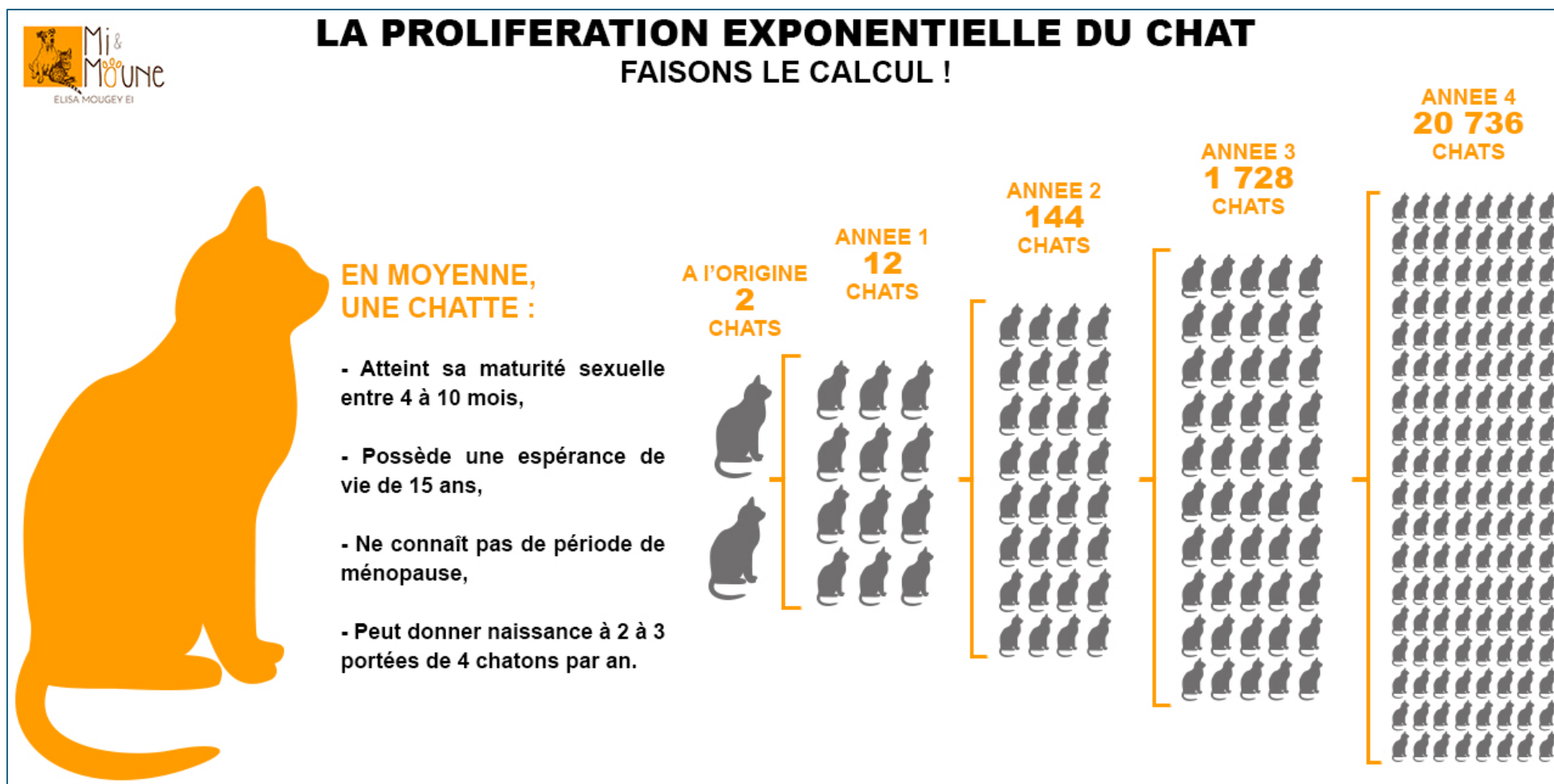
La stérilisation, parfois appelée « castration » pour les mâles, permet la suppression temporaire ou définitive de la capacité à procréer, et est pratiquée aussi bien chez les mâles que chez les femelles.

Il existe deux principales sortes de stérilisation :

- **La stérilisation chimique**, qui est une solution temporaire :
 - Implant sous-cutané pour les mâles,
 - Implant sous cutané, pilule contraceptive ou injection d'hormones pour les femelles.
- **La stérilisation chirurgicale**, qui est une solution définitive :
 - Ablation des testicules, voire parfois une vasectomie, pour les mâles,
 - Ablation des ovaires (ovariectomie), voire parfois une ablation des ovaires et de l'utérus, (ovario-hystérectomie), pour les femelles.

Le seul réel avantage de la stérilisation chimique est la maîtrise temporaire de la stérilisation chez un animal voué à se reproduire dans le futur. Mais c'est une solution peu fiable (en particulier pour les chats d'extérieur), coûteuse (car les implants / pilules / injections doivent être renouvelés régulièrement), et qui ne diminue en rien, voire augmente, les risques de santé liés à l'utilisation d'hormones (maladies de la chaîne mammaire, de l'utérus et des ovaires chez les femelles et des testicules chez les mâles).

La stérilisation chimique est donc une solution peu recommandée qui doit rester temporaire. Chez les animaux non voués à la reproduction, **la stérilisation chirurgicale est fortement conseillée**, en particulier chez la chatte. La sexualité particulière du chat en fait une espèce extrêmement prolifique qui conduit très facilement à une surpopulation d'individus sur un territoire donné :



Bien que la stérilisation puisse être réalisée à tout âge, elle est le plus souvent effectuée avant la puberté, pour les mâles comme pour les femelles :

- Une stérilisation trop précoce peut engendrer des problèmes de développement physiques et comportementaux,
- Une stérilisation trop tardive :
 - Ne supprime pas forcément les comportements sexuels gênants (fugues, marquage, chevauchement) déjà établis chez les mâles,
 - Réduit la protection contre les risques de tumeur mammaire ou d'autres maladies utérines ou ovariennes chez les femelles.

LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS DE LA STERILISATION

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Chez la chatte : • Réduction significative, voire élimination, des risques de pathologies de la chaîne mammaire, de l'utérus et des ovaires (infections et cancers), • Elimination des chaleurs, ce qui améliore le confort et la qualité de vie de la chatte, • Elimination des risques de portées non désirées, • Amélioration globale de la santé globale et de la longévité de vie, • Réduction de l'agressivité et de la nervosité liées aux fluctuations hormonales et diminution de l'instinct de fugue pour trouver un partenaire. Chez le chat : • Réduction significative, voire élimination, des risques de pathologies testiculaires et de la prostate (kystes et cancers), • Diminution significative, voire élimination, des comportements sexuels gênants (instinct de fugue, marquage, agressivité), • Une amélioration globale de l'équilibre comportemental (animaux plus calmes, moins enclins à l'hyperactivité et à la nervosité, plus sociables envers d'autres chats et les humains).	• Risque opératoire dû à l'anesthésie (bien que parfaitement minime, les chirurgies de stérilisation étant très communes), • Une prise de poids (qui peut être prévenue et contrôlée avec un régime alimentaire adapté et la pratique d'une activité physique régulière), • Un risque d'incontinence urinaire chez les femelles en vieillissant.

B – L'interruption de gestation

L'interruption de gestation peut être pratiquée chez la chatte en cas de gestation non désirée, et elle est conseillée si la mise-bas représente un risque pour la santé de la femelle.

Elle peut être effectuée de manière chimique, après un diagnostic confirmé de gestation et le plus tôt possible pour éviter un traumatisme chez la femelle. L'interruption de gestation chimique peut être effectuée jusqu'au 40^{ème} jour de gestation.

Elle peut également être réalisée de manière chirurgicale, auquel cas le vétérinaire procède à l'ablation des ovaires et de l'utérus (ovario-hystérectomie). Cette chirurgie est permanente et stérilise la chatte à vie. Cette solution doit idéalement être effectuée le plus tôt possible, mais peut être envisagée même à un stade avancé de la gestation.

SOURCES OFFICIELLES

Arrêté du 19 juin 2025 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051832274>

IMAGES

Toute photo ou illustration estampillée **Mi & Moune – ELISA MOUGEY EI** appartient à Mi & Moune EI et est protégée par le droit d'auteur.

Anatomie interne du chat et de la chatte, par Vincent Lesseur : <https://catedog.com/chat/03-sante-chat/00-anatomie-du-chat/anatomie-appareil-reproducteur-genital-chat/>

Les images des étapes de la mise bas avec la jolie Belly sont tirées de l'excellente vidéo de Lucky Paws :

<https://www.youtube.com/watch?v=aqBi4W2aY-E>

Toute autre illustration est libre de droits.